

De: El Mata contact@elmata.fr
Objet: Re: Nouvelle dégradation de mon établissement – persistance des nuisances et absence de mesures suffisamment dissuasives
Date: 31 août 2026 à 19:42
À: Olivier GONZALEZ o.gonzalez@ville-legrauduroi.fr
Cc: c.dumont@ville-legrauduroi.fr, c.pimiento@ville-legrauduroi.fr, q.dentz@ville-legrauduroi.fr

Monsieur,

Je prends connaissance de votre proposition de rendez-vous sur place le mercredi 2 septembre 2026 à 14h00.

Je vous informe toutefois que **je décline cette invitation**.

La formulation de votre message, indiquant que vous venez de prendre connaissance de mon signalement, m'interroge particulièrement. Les difficultés que je rencontre aux abords de mon établissement ne constituent en effet **ni un événement nouveau, ni un signalement isolé**. Elles font l'objet de démarches et de signalements répétés auprès de la mairie et des services concernés depuis plusieurs années.

Dans ce contexte, je suis assez surpris qu'un rendez-vous me soit proposé aujourd'hui, à quelques jours de la fin de la saison, alors que **la situation est connue depuis longtemps et qu'aucune mesure suffisamment concrète et dissuasive n'a été mise en œuvre jusqu'à présent**.

Plus particulièrement, malgré la répétition des faits signalés et leur aggravation au cours des derniers mois, **rien de suffisamment visible et efficace n'a été entrepris au cours des quatre derniers mois**, et ce alors même que cette période correspond précisément à la saison durant laquelle ces nuisances et incivilités sont les plus importantes.

Cette absence d'intervention est d'autant plus difficile à comprendre que la situation a notamment conduit à **mon agression du 8 juillet 2026**, événement qui ne peut être considéré comme un incident isolé au regard du contexte que je signale depuis plusieurs années.

À cela s'ajoutent également **des menaces dont j'ai été directement victime, certaines ayant été filmées et pouvant donc être objectivement documentées**. Malgré ces éléments, aucune réponse concrète et suffisamment efficace n'a, à ma connaissance, permis de faire cesser ces comportements.

Je constate par ailleurs que, **durant l'intégralité de cette saison, malgré mes différents signalements et les éléments portés à la connaissance des services municipaux, aucune mesure durable permettant de faire cesser ces comportements n'a été mise en place**.

Je dois également vous faire part d'un élément qui a profondément altéré la confiance que je pouvais avoir dans l'action de la Police municipale : **j'ai personnellement constaté à plusieurs reprises une proximité manifeste entre certains agents de la Police municipale et les personnes directement concernées par les faits que je dénonce**.

Cette situation est particulièrement problématique dans le contexte actuel et notamment au regard de mon agression du 8 juillet 2026. Elle ne me permet plus d'envisager sereinement un échange informel avec ce service comme pouvant, à lui seul, apporter une réponse satisfaisante aux difficultés rencontrées.

Après plusieurs années de signalements, je ne souhaite donc pas participer à un échange oral supplémentaire dont les suites concrètes ne sont, à ce jour, nullement garanties.

Il ne s'agit pas pour moi de refuser le dialogue ou toute intervention des services municipaux. Il s'agit désormais de constater que **les échanges et signalements successifs n'ont pas permis, jusqu'à présent, d'obtenir une réponse suffisamment efficace sur le terrain**.

En conséquence, **je privilégie désormais exclusivement les démarches écrites**, qui permettent de conserver une trace précise des faits signalés, des démarches effectuées, des réponses apportées et, surtout, des mesures effectivement prises.

Je continuerai naturellement à transmettre aux services compétents ainsi qu'à mon avocat tout nouvel élément relatif aux dégradations, nuisances, menaces ou incivilités constatées devant ou aux abords de mon établissement, **dont je dispose d'une importante documentation**.

Je vous remercie donc de bien vouloir prendre acte de mon refus de ce rendez-vous.

Je reste en revanche dans l'attente, **par écrit, d'une réponse précise sur les mesures que la municipalité et les services compétents entendent effectivement mettre en œuvre à ce stade, alors que la saison touche à sa fin, face à une situation qui, je le rappelle, est connue depuis plusieurs années**.

Alexandre MATA

Le 31 août 2026 à 13:55, Olivier GONZALEZ <o.gonzalez@ville-legrauduroi.fr> a écrit :

Bonjour Monsieur MATA,

Je viens de prendre connaissance du signalement de dégradations de votre établissement et de la persistance de nuisances aux abords de votre commerce.

Afin de pouvoir prendre en compte au mieux vos problématiques et de pouvoir vous apporter les réponses les plus appropriées à vos doléances, je vous propose de venir vous rencontrer sur place le mercredi 02 septembre 2026 à 14h00.

Pouvez vous me confirmer ce rendez-vous.

En vous remerciant par avance.

<image001.jpg> **Cordialement,**

<image002.png> **Olivier GONZALEZ** – *Adjoint au Chef de Service*

Police Municipale

Mairie du Grau du Roi

Ligne directe Tél. 04 66 73 94 20 / Abr. : 84 20

E.mail : o.gonzalez@ville-legrauduroi.fr - www.villlegrauduroi.fr

Accueil MAIRIE : 04 66 73 45 45 / Fax. 04 66 73 45 40

Hôtel de ville – BP 16 - 1 Place de la Libération 30240 LE GRAU-DU-ROI / Port Camargue

Pensez environnement... N'imprimez ce message que si nécessaire.